

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 11 Octobre 2022

L'an deux-mil vingt deux, le dix sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme BORGNE, Mme PICARD, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, M. CHOTARD, M. DELPIRE, M. GALEOTTA, Mme COUSIN, M. CHAUVET, Mme COURTELLEMONT, Mme CAUSERET

Étaient excusés : Mme PIRY-RUIZ (pouvoir M. TOURNOIS), Mme ROBIN (pouvoir Mme BORGNE), Mme BACHELET (pouvoir M. FRANCHI), Mme PRIESS (pouvoir M. DERLET), M. VIORRAIN (pouvoir M. RHEIN), Mme MBAGA (pouvoir Mme PETITDIDIER), M. GAMBIN (pouvoir M. ROUSSEAU)

Étaient absents : M. DE OLIVEIRA

Secrétaire : Régine LE GRILL

Conseillers : En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 7
Votants : 28

Quorum : 15

DELIBERATION 2022 – 045

Rapporteur : Jean François RHEIN

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité d'apporter son soutien aux associations

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

➡ DÉCIDE l'attribution de subventions pour les associations soisiennes selon le tableau suivant :

Secours Catholique :	1.100 €
ACPG-CATM :	460 €
Ciné Club La Lucarne :	900 €
Tennis club :	6.000 €

➔ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au titre **du budget 2021 à l'article 6574**
« Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »

Accusé de réception en préfecture
2022-10-16 10:22:01 18-2022-045-DE
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022

POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 18 Octobre 2022

Jean-Baptiste ROUSSEAU

Maire de Soisy-sur-Seine

Régine LE GRILL

Secrétaire de séance

Date de publication : 08 Novembre 2022